

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 10

Date de convocation :
22/01/20

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 27 janvier 2020

L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes ANTONY Isabelle, CASTOR Christelle, Mrs BERNIER Jean-Paul, BONDOUI Régis, DARCOS Nicolas, PERALTA François, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mmes FAURE-CABANE Magali, GAIANI Anne, Mrs CLIMENT Jean-Marie, PRIZZON Charles.

Secrétaire de séance : Mr Régis QUINTA

Point 1 : Budget lotissement – régularisation d'écritures sur l'exercice 2019 – comptes de stocks. Adopté à l'unanimité

Point 2 : approbation rapport CLECT (commission locale évaluation charges transférées) de la CCCLA – La CLECT est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées afin de permettre le calcul des attributions de compensation de chaque commune. Elle établit un rapport détaillé sur les transferts de compétences, de charges et de ressources. Mr le Maire donne lecture de ce rapport. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : Groupement commande pour travaux d'entretien de voirie - la CCCLA et ses communes membres ont des besoins communs en termes de travaux d'entretien de voirie, de mise en sécurité et d'amélioration structurante de la voirie. La CCCLA a créé un groupement de commandes en vue de la passation de marchés. Après discussion, le conseil municipal souhaiterait fixer un seuil de 25.000 € en dessous duquel les communes seraient libres de solliciter les entreprises de leur choix (petits travaux). Renseignement sera pris sur la légalité de cette proposition pour discussion lors de la prochaine séance du conseil.

Point 4 : vente chemin de service déclassé - l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin de service dit des Pagès, situé entre la route de Montmaur et la route d'Airoux, en limite de commune, en vue de sa cession à M. Daniel PINEL est terminée. Aucune observation n'a été formulée. Le conseil municipal décide la vente de ce chemin de service, de 986 m² pour la somme de 1.000 €. Adopté à l'unanimité.

Point 5 : acquisition de la parcelle C 822, lieu-dit « Les Pagès » - M. le Maire expose au conseil municipal que la parcelle de terrain C 822 sis lieu-dit « Les Pagès » protège les habitations des coulées de boue, lors d'orages violents. Il propose l'acquisition de cette parcelle de d'une surface de 1257 m², auprès de M. Daniel PINEL pour un prix de 1.500 € (mille cinq cents euros). Adopté à l'unanimité.

Point 6 : acquisition armoire chauffante cuisine – propositions de la société Cayle à 3907 € et de la société Comptoir de Bretagne à 3396 € pour une armoire à 15 niveaux. Consultation de sociétés audoises. Décision lors de la prochaine séance.

Point 7 : Bilan des travaux – Mairie : travaux de toiture en cours. Déplacement de la paroi du sas d'accueil. Electricité retardée en raison du défaut de déplacement du compteur général. Escalier extérieur fabriqué à positionner prochainement. Reste à réaliser huisseries et vitrages, plafonds. Points d'apport volontaires en cours au tennis, En Bonis, à Naurouze.

Point 8 : questions diverses

- ✓ CCCLA : possibilité de mutualisation d'une balayeuse. Demande d'informations complémentaires.

- ✓ Problème de vitesse à l'écluse : proposition de peinture au sol matérialisant le parcours vélo.
- ✓ AG de l'association des communes Riveraines du Canal du Midi le 7 février à 18h à Montferrand.
- ✓ Cour presbytère : mur ou grillage avec végétaux ?
- ✓ Tables Naurouze : passer commande.

La séance est levée à 23h.

Le Maire,
Ch. PRADEL

